

Formation Professionnelle « Recruter et intégrer des collaborateurs »

Public visé : Architectes, Maîtres d'œuvre, Constructeurs

Pré-requis : Aucun

Objectifs :

- Attirer de nouveaux collaborateurs
- Déceler les compétences d'un candidat
- Mener efficacement un entretien de recrutement
- Maîtriser l'intégration du nouveau collaborateur

Programme :

JOUR 1 :

1. Communiquer et recruter

- Définir précisément le besoin, le poste, les missions et les compétences associées
- Connaître son image et la promouvoir : la marque employeur
- Connaître et choisir les différents outils de sourcing (jobboard, réseaux sociaux, cooptation...)
- Rédiger une annonce attractive et choisir les supports de diffusion
- Analyser les CV et présélectionner les candidats (l'entretien téléphonique préalable)

2. Structurer l'entretien et valider le recrutement

- Préparer l'entretien
- Accueillir le candidat, présenter son agence et le poste
- Identifier les écarts entre le poste et le profil de l'interlocuteur
- Conclure l'entretien et valoriser l'intégration

JOUR 2 :

- Choisir le meilleur candidat à l'aide d'une grille de sélection
- Prioriser les éléments comportementaux
- Répondre aux candidats

3. Bien intégrer le nouveau collaborateur

- Construire un parcours d'intégration
- Mobiliser et sensibiliser l'équipe à l'arrivée d'un nouveau collaborateur
- Identifier l'intérêt et le rôle d'un tuteur dans l'intégration
- S'assurer de la bonne intégration du nouveau collaborateur

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques : présentation Powerpoint, photos
- Etudes de cas concrets
- Mise en situation

Moyens d'évaluation :

Une évaluation des connaissances est réalisée à partir des études de cas.

Moyens Techniques :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur

Formateur :

Xavier OBERTHUR : gérant de la société TMP conseil spécialisée dans le développement commercial, le management et la stratégie d'entreprise. Il assure des formations et prestations de coaching. Il a exercé des postes en développement commercial.

Informations pratiques :

Lieu *: Centre de formation TY eco²- Zone Artisanale de la Touche - 35890 BOURG DES COMPTES

Durée : 14 h (2 jours)

Tarifs : 700€ HT et 840€ TTC



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP) »

* Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre une formation, n'hésitez pas à nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires.